

Cours de musique dans le cadre de l'accueil extrascolaire

Formulaire d'inscription 2024-2025

A retourner à Artist Factory, Av. de la Gare 60, 1618 Châtel-St-Denis, ou par mail à info@artistfactory.ch
Prière de remplir en caractères d'imprimerie :

Nom et prénom de l'enfant : _____

Nom et prénom du représentant légal : _____

Adresse complète : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

No de téléphone des parents : _____ Portable : _____

E-mail parents (écrire lisiblement) : _____

Important : pas de cours de musique au Lussy

Mon enfant est inscrit à l'accueil extrascolaire aux périodes suivantes :

	Midi	Après-midi	Soirée
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

Cours souhaités : marquez d'une croix les cours qui vous intéressent par ordre de priorité :

Eveil musical : de 3 à 6 ans
Instruments : dès 7 ans (obligation d'avoir un instrument à la maison)
Chant : dès 7 ans

	Eveil musical (en groupe)	Eveil ukulélé (en groupe)	Piano individuel)	Guitare (individuel)	Ukulélé (individuel)	Chant (individuel)
Priorité 1						
Priorité 2						

Dès la rentrée scolaire, les élèves inscrits seront contactés directement par Artist Factory pour la planification de l'horaire et la confirmation définitive de l'inscription.

Tarifs : 4 cycles de facturation bimestriels (tous les deux mois) :

Eveil musical (45 min, groupe)	Eveil ukulélé (45 min, groupe)	Instrument / Chant (30 min, individuel)
CHF 162.-	CHF 213.-	CHF 302.-

La Commune octroie une subvention pour ces cours de musique, selon les revenus du ménage :

Revenu déterminant du groupe familial	Subvention communale
→ 80'000.--	Pas de subvention
De 56'000.-- à 80'000.--	20%
← 56'000.--	30%

Dès réception de la facture d'Artist Factory, les parents pourront faire valoir leur droit à la subvention communale en s'adressant au secrétariat de l'AES.

Début des cours de musique : le lundi 2 septembre 2024

Lieu, date et signature des parents (ou représentant légal) : _____